



Soutien de la filière laitière à Mali et à Madagascar.

L'expérience du Conseil départemental
d'Ille-et-Vilaine dans le cadre de ses
coopérations décentralisées.

Le lait, vecteur de développement,
10 – 12 mai 2017 Rabat



REGION ALAOTRA-MANGORO

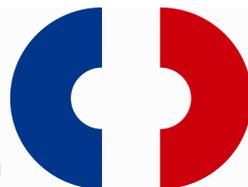
LA COOPERATION



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

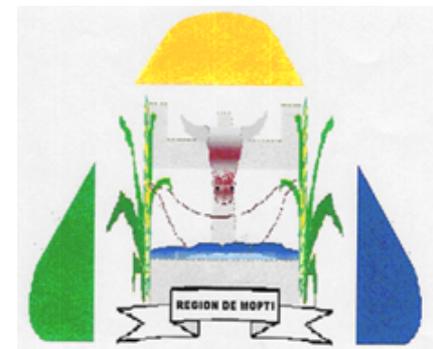


commission
nationale de la
coopération
décentralisée



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL





Introduction

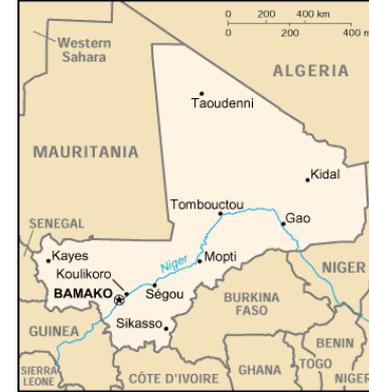


- Pourquoi soutenir la filière laitière ?
 - Expérience et histoire du Département d'Ille-et-Vilaine.
 - Soutenir la production des petits éleveurs pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.
- ⇒ Un enjeu de développement à l'échelle des Régions partenaires
- ⇒ Une volonté de travailler sur tous les maillons de la filière (production fourragère, alimentation du bétail, conduite des troupeaux, collecte et transformation du lait, etc.)





La Coopération avec la Région de Mopti au Mali



- Une des plus anciennes coopérations décentralisées départementales qui a fêté ses 30 ans en 2010.
- Filière laitière :
 - **Formation des éleveurs** à la ferme école et dans les cercles (825 bénéficiaires en trois ans) ;
 - **Amélioration génétique** en partenariat avec le Ministère de l'élevage (421 vaches inséminées et 112 veaux nés, entre 2013 et 2016) ;
 - **Appui aux fédérations d'éleveurs** (aide à l'équipement, techniques de transformation du lait, commercialisation,...).



La Coopération avec la Région Alaotra Mangoro à Madagascar



- Une coopération plus récente (2005).
- La filière laitière :
 - **Formation des éleveurs** à la ferme école et dans les formations itinérantes (500 éleveurs formés par an, en partenariat avec la Direction régionales de l'agriculture et de l'élevage)
 - **Suivi et évaluation de ces éleveurs** par des animateurs ruraux
 - **Amélioration génétique**, inséminations artificielles et montes naturelles (1 250 veaux métisses nés depuis 2009, taux de diagnostique positif de 44% en 2016)
 - **Appui aux associations d'éleveurs** (5 associations ont été créées et 2 vont devenir des coopératives)
 - **Développement de trois bassins laitiers** sur la région (mise en place de fermes pilotes, ⁴soutien des coopératives).



Conclusion



- Les deux projets laitiers permettent de comparer les progrès réalisés et d'échanger les meilleurs stratégies :
 - **Formation** : les formations itinérantes sont plus adaptées pour les éleveurs (contrainte des déplacements) ;
 - **Amélioration génétique** : l'insémination artificielle est intéressante en début de programme par contre le coût reste élevé ;
 - **Appui aux éleveurs** pour créer des coopératives et structurer la filière (collecte, transformation, commercialisation) ;
 - **Partenariat avec les organismes publiques locaux** pour garantir un bon fonctionnement sur place et la pérennité du projet (avec des modes de financement adapté).

